

EXAMEN DE FIN D'ÉTUDES SECONDAIRES – Sessions 2024

QUESTIONNAIRE

Date :	18.09.24	Horaire :	14:15 - 16:45	Durée :	150 minutes
Discipline :	ECOFI	Type :	écrit	Section(s) :	CI
				Numéro du candidat :	

Partie 1 : Aspects juridiques de la création d'entreprise (15 points)

Marco, Claudia et Tom, trois amis depuis longtemps, décident de créer une société à responsabilité limitée pour exploiter le commerce « Spillgezei SARL » fabriquant des jouets pour enfants et adultes.

- 1. La société à responsabilité limitée est considérée comme une société commerciale à caractère mixte. Expliquez les caractéristiques communes avec les sociétés de personnes ? Justifiez ! (2 points)**

Marco apporte une somme de 15 000 €, Claudia 10 000 € et Tom 8 000 €. Un emprunt bancaire de 30 000 €, cautionné par Marco, devrait couvrir le solde des besoins financiers pour lancer leur entreprise.

- 2. Quelle est la perte maximale que chacun des associés subirait en cas de faillite de la société ? Expliquez ! (2 points)**

A la fin de la première année, les associés étant réunis en l'assemblée générale, lors de la discussion concernant la distribution du bénéfice, Claudia propose de ne pas distribuer de dividendes, mais de mettre l'intégralité du bénéfice réalisé en réserve – ceci afin de permettre d'effectuer des investissements importants dans les années à venir. Tom est d'accord, mais Marco s'oppose à cette idée et propose qu'uniquement 25% du bénéfice seront mis en réserve.

6. Quelle sera la décision retenue lors de l'AG ? Justifiez ! (3 points)

Lors de la même assemblée, Marco et Claudia proposent de changer l'objet social de la société afin de pouvoir proposer l'organisation de fêtes d'anniversaires pour enfants.

7. Expliquez la procédure que les deux devraient entamer pour réaliser leur projet ! (1 point)

8. Tom n'est pas d'accord avec l'initiative de Marco et de Claudia. Pourra-t-il s'opposer à cette initiative ? Justifiez ! (2 points)

Partie 2 : Marketing**(13 points)****Mini-jeux, maxi-affaires**

Le marché du loisir pour enfants s'étoffe avec l'ouverture, au centre commercial Belval Plaza, d'une plaine de jeux indoor. Concept pas si vieux dans le pays. Et plutôt porteur.

Bientôt quatre ans après son rachat par l'entreprise d'asset management Firce Capital, le centre commercial Belval Plaza continue sa mue¹ à Esch-Belval. Depuis ce jeudi 7 décembre, il détient une carte supplémentaire dans sa manche : une plaine de jeux indoor.

Baptisée Hello Kids by Kouki, l'infrastructure s'étend sur 400 mètres carrés, en lieu et place de l'ex-zone snacking et ticketing du multiplexe Kinopolis. Aux manettes, Zoé Taillebe. Sous l'intitulé Kouki Kids, l'entrepreneuse française de 34 ans gère sa propre société, enregistrée depuis un mois. Population visée, les 4-12 ans.

« Nous avons une fréquentation à l'année de 7,5 millions de visiteurs. Mais sur ces 7,5 millions de personnes, il n'y a pas que des acheteurs. Ajouter ce genre d'offre transforme encore davantage nos visiteurs en acheteurs », décrit le directeur du centre commercial, Thierry Debourse.

Rester sur place pendant que leurs rejets s'éclatent ou en profiter pour aller faire du lèche-vitrines, les parents ont le choix. Quatre salariés s'occupent des enfants, de leur sécurité et des locaux. Pour deux heures d'amusement, le billet d'entrée s'élève à 10 euros. Cette plage de deux heures fait écho à la durée moyenne d'une visite au Belval Plaza, de l'ordre de 1h20.

Zigzag, le pionnier

Hello Kids rejoint la liste d'une demi-douzaine d'acteurs présents sur le créneau de l'« indoor playground » au Luxembourg. [...] La Belge Stéphanie Vanhove en est la pionnière. En 2008 [...], elle plonge dans l'aventure Zigzag. Quinze ans après, Zigzag est toujours là, fidèle au poste, sur 900 mètres carrés et deux niveaux. « On n'a rien inventé, le concept existait déjà depuis une vingtaine d'années aux États-Unis », rembobine l'entrepreneuse et mère de trois enfants. « À l'époque, j'avais découvert l'enseigne Atomic Kids, à Arlon. J'avais trouvé ça génial. Mais ce n'était pas un lieu où, personnellement, je me serais posée pour ouvrir un livre. Le volume sonore, ce n'était pas confortable. Je souhaitais un espace où les parents s'y retrouvent aussi. »

[...] Zigzag, qui fonctionne avec huit équivalents temps plein, a réalisé 680.000 euros de chiffre d'affaires en 2022 (contre 200.000 euros l'année précédente, post-Covid). Ses revenus proviennent pour deux tiers de l'organisation de fêtes d'anniversaire. Créneau porteur. Au Belval Plaza, celles-ci peuvent être couplées à une séance de ciné à Kinopolis.

Trois jours sur sept

« Ce n'est pas une activité commerciale comme les autres. L'enfant est au centre de l'attention, mais il faut également plaire aux parents », décrit le propriétaire de l'enseigne Yoyo, Steve Darné. [...] À Howald, Yoyo et son millier de mètres carrés au sol emploie entre 15 et 20 salariés selon les périodes de l'année, pour un chiffre d'affaires 2023 attendu autour des 2 millions d'euros.

Son petit « plus » : la restauration, avec une cuisine autant que possible « faite maison ». Steve Darné en avait ras-le-bol de la junk food servie dans les lieux de loisirs où il conduisait ses filles lorsqu'elles étaient en âge de porter des couettes. Le business est atypique : « On paye un loyer pour sept jours, avec de la fréquentation pendant trois jours seulement. Il arrive que l'on travaille à perte », pointe-t-il.

Par comparaison, l'espace Hello Kids d'Esch-Belval est mieux loti. « Contrairement aux autres, on ne va pas fonctionner de manière ponctuelle, durant les vacances et les week-ends. Nous, on a un business model continu. Il y a entre 25 et 30.000 visiteurs par jour et le samedi, cela monte à 45.000.

¹ la mue : die Wandlung

Pour autant qu'elle soit bien positionnée, l'activité est pérenne du fait de ce flux permanent », résume le directeur du centre commercial, Thierry Debourse.

Marge et frais d'entretien

« Le marché est dynamique, mais c'est un micro-marché », note Laurent Payen, dirigeant d'ADJ, la marque commerciale dédiée à l'espace francophone de la société espagnole Entretienium, l'un des rares fabricants d'aires de jeux intérieures en Europe. Dans son portefeuille, des clients tels que Burger King, Decathlon, Leclerc ou Subway.

« Le marché de l'extérieur est énorme [grâce notamment aux commandes des collectivités, nombreuses à aménager leurs parcs et jardins]. Or, les acteurs de l'extérieur ne font pas d'intérieur et ceux de l'intérieur font assez peu d'extérieur », remarque le spécialiste.

Le catalogue des innovations évolue peu au fil du temps. Ce sont plutôt les lignes budgétaires consacrées aux réparations et au remplacement de matériel qui sont en mouvement. « Sans compter la main-d'œuvre, j'y consacre 50.000 euros à l'année », calcule le gérant de Yoyo, Steve Darné.

Pour sa part, Hello Kids by Kouki s'est appuyé sur l'expertise du français Bleu & Associés, habitué à travailler à l'international (Benelux, Allemagne, Italie, Maroc, Égypte). Le cabinet a assuré, entre autres, la réalisation d'un double filet tendu de plusieurs dizaines de mètres de long probablement unique en Europe de par ses dimensions, tricoté sur mesure.

Avec cette plaine de jeux, Belval Plaza ambitionne d'asseoir son positionnement de « mini-ville dans la ville ». « Le retail se transformant, l'apport de services constitue de plus en plus une plus-value pour un centre commercial », ajoute Thierry Debourse. Après Hello Kids, deux ouvertures sont épinglées à l'agenda. Une grande enseigne de sportswear est sur le point de boucler l'occupation d'une surface de 1.200 mètres carrés (mais l'identité du magasin n'a pas encore filtré), tandis qu'en octobre 2024 sera accessible le 'food hall' de 1.600 mètres carrés ayant demandé entre 12 et 15 millions d'euros d'investissement. « Le 'food hall', ce sera la cerise sur le gâteau. »

Ne reste plus qu'à trancher : le resto, avec ou sans les enfants ?

Pierre Théobald
<https://paperjam.lu/article/mini-jeux-maxi-affaires>
08.12.2023

- 1. Trouvez l'élément de différenciation stratégique principal de Hello Kids par rapport à ses concurrents Zigzag et Yoyo ! (3 points)**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Partie 3 : Les bases de la comptabilité

(17 points)

La société « Spillbutteck Sàrl » commence son activité (location de jouets et jeux pour enfants) avec un capital ainsi composé :

- Matériel informatique : 10 000 €
- Mobilier du magasin : 7 000 €
- Avoir en banque : 18 000 €
- Avoir en caisse : 5 000 €

Au cours du mois de janvier N, la société a réalisé les opérations suivantes :

1. Achat à crédit d'un mobilier de bureau auprès de « Miwwelen SA ». La facture s'élève à 3 000 € et doit être réglée dans 30 jours au plus tard.
2. Recettes de la deuxième quinzaine : 1 450 € en espèces, 4 890 € par carte bancaire et des clients doivent encore payer 2 960 €.
3. Paiement par virement bancaire de gadgets publicitaires (cadeaux à la clientèle...) : 995 €
4. Règlement par virement bancaire d'une fraction de la dette envers le fournisseur « Miwwelen SA » : 1 500 €.
5. Paiement, par virement bancaire, du salaire d'un employé : 3 480 €.
6. Paiements reçus de la part de nos clients : <ul style="list-style-type: none"> ○ au comptant contre espèces : 175 € ○ par virement bancaire : 620 €.
7. Avis de notre banque : 15 € de frais bancaires retenus et 50 € d'intérêts bancaires reçus.

Travail à faire :

- Ouvrez les comptes au Grand-Livre. (2 points)
- Enregistrez les opérations au Grand-Livre. (9 points)
- Déterminez le résultat de l'exercice. (2 points)
- Dressez le bilan final. (4 points)

GRAND-LIVRE

Comptes d'actif

GRAND-LIVRE

Comptes de passif

<div style="border-left: 1px dashed black; border-right: 1px dashed black; height: 100%;"></div>	<div style="border-left: 1px dashed black; border-right: 1px dashed black; height: 100%;"></div>
<div style="border-left: 1px dashed black; border-right: 1px dashed black; height: 100%;"></div>	<div style="border-left: 1px dashed black; border-right: 1px dashed black; height: 100%;"></div>
<div style="border-left: 1px dashed black; border-right: 1px dashed black; height: 100%;"></div>	<div style="border-left: 1px dashed black; border-right: 1px dashed black; height: 100%;"></div>
<div style="border-left: 1px dashed black; border-right: 1px dashed black; height: 100%;"></div>	<div style="border-left: 1px dashed black; border-right: 1px dashed black; height: 100%;"></div>

GRAND-LIVRE

Comptes de charges

Comptes de produits

Annexe 1 : Informations à disposition des élèves

1. La SARL

Constitution	Capital	Organes de la société		
		Gestion	Délibération des AG	Contrôle
<p>Acte notarié, publiable intégralement au Mémorial C des sociétés et associations.</p> <p>Inscription au Registre de commerce et des sociétés.</p>	<p>Minimum de 12.000 € entièrement souscrit et libérable au moment de la constitution de la société.</p> <p>Apports en espèces ou en nature. Contrairement aux sociétés anonymes, les apports en nature ne nécessitent pas de valorisation indépendante par un réviseur d'entreprises</p> <p>Au minimum 2, au maximum 100 associés.</p> <p>Parts sociales.</p> <p>Cession des parts règlementée par la loi.</p> <p>Responsabilité des associés limitée au montant des apports.</p>	<p>Gérant unique ou plusieurs gérants nommés par les statuts ou par l'assemblée générale des associés. Le gérant n'a pas besoin d'être associé.</p> <p>Les gérants ne peuvent être révoqués que pour des causes légitimes.</p> <p>Le gérant est considéré comme mandataire de la société.</p> <p>La société est liée par les actes accomplis par les gérants, même si ces actes excèdent l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait l'objet social ou qu'il ne pouvait l'ignorer.</p>	<p>C'est l'organe de décision de la société, chargé d'impulser la politique sociale, de prendre les décisions sur l'augmentation ou la diminution du capital social, la nomination ou la révocation des gérants, d'approuver les comptes annuels, etc.</p>	<p>Dans les SARL de plus de 60 associés : surveillance obligatoire par un ou plusieurs commissaires, associés ou non, nommés dans l'acte de la société.</p> <p>Dans toute SARL qui, à la date de clôture du bilan, dépasse les limites chiffrées de deux des trois critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - somme du bilan : 4.400.000€ - chiffre d'affaires net : 8.800.000 € ; - personnel : 50 salariés, <p>la surveillance doit obligatoirement être assurée par un réviseur d'entreprises.</p>

2. La SA

Organes de la société			
Capital	Gestion	Délibération des AG	Contrôle
<p>Minimum fixé à 30.000 € entièrement souscrit et libéré à concurrence d'un quart au moins.</p> <p>Apports en espèces ou en nature. En cas de libération en nature : certification par un réviseur d'entreprise.</p> <p>Les actionnaires (deux au moins, personnes physiques ou morales) sont responsables dans les limites du montant de leur participation au capital social.</p> <p>Actions nominatives, au porteur.</p> <p>Actions au porteur librement cessibles et transmissibles.</p>	<p>Le conseil d'administration doit être composé d'au moins 3 membres, actionnaires ou non. Il peut être salarié de la société.</p> <p>Mandat limité à six ans avec possibilité de réélection.</p> <p>Pouvoirs en principe déterminés dans les statuts.</p> <p>La gestion journalière de la société peut être déléguée à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants.</p> <p>Les administrateurs sont responsables envers la société de l'exécution du mandat qu'ils ont reçu et des fautes commises dans leur gestion.</p> <p>Lorsque les administrateurs concluent des contrats au nom de la société, c'est la société qui est engagée et qui acquiert des droits et des obligations et non pas les administrateurs.</p> <p>Lorsque les administrateurs agissent contrairement aux pouvoirs qui leur sont accordés, ils sont personnellement responsables à l'égard de la société ou des tiers.</p>	<p>Les assemblées générales rassemblent l'ensemble des actionnaires de la société et ont les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les actes qui intéressent la société. Elles ont notamment le pouvoir de nommer et de révoquer les administrateurs, d'approuver les comptes annuels, etc. Elles se réunissent au moins une fois par an aux dates fixées dans les statuts.</p> <p>Les assemblées générales extraordinaires ont pour objet toutes les modifications de statuts.</p>	<p>Dans toute SA qui, à la date de clôture du bilan, dépasse les limites chiffrées de deux des trois critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - somme du bilan : 4.400.000€ ; - chiffre d'affaires net : 8.800.000 € ; - personnel : 50 salariés, <p>la surveillance doit obligatoirement être assurée par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises.</p> <p>Dans toute S.A ne dépassant pas les limites chiffrées précitées : surveillance obligatoire par un ou plusieurs commissaires aux comptes, associés ou non.</p>

<p>PLAN COMPTABLE NORMALISÉ LUXEMBOURGEOIS</p> <p>VERSION ABRÉGÉE 2020</p> <p>COMPLÈMENT AU COURS DE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE DES CLASSES DE 3CD/3CG ET 2CD/2CG</p> <p>CLASSE 1 : COMPTES DE CAPITAUX PROPRES, DE PROVISIONS ET DE DETTES FINANCIÈRES</p> <p>CLASSE 2 : COMPTES DE FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET D'ACTIFS IMMOBILISÉS</p> <p>CLASSE 3 : COMPTES DE STOCKS ET D'EN-COURS</p> <p>CLASSE 4 : COMPTES DE TIERS</p> <p>CLASSE 5 : COMPTES FINANCIERS</p> <p>CLASSE 6 : COMPTES DE CHARGES</p> <p>CLASSE 7 : COMPTES DE PRODUITS</p>	<p>Légende:</p> <p>Comptes surlignés: comptes de regroupement</p> <p>Comptes non-surlignés: comptes d'imputation</p>	<p>CLASSE 1</p> <p>COMPTES DE CAPITAUX PROPRES, DE PROVISIONS ET DE DETTES FINANCIÈRES</p> <p>10 Capital souscrit</p> <p>101 Capital souscrit</p> <p>102 Capital souscrit non appelé</p> <p>103 Capital souscrit appelé et non versé</p> <p>11 Primes d'émission et primes assimilées</p> <p>111 Primes d'émission</p> <p>114 Primes de conversion d'obligations en actions</p> <p>13 Réserves</p> <p>131 Réserve légale</p> <p>133 Réserves statutaires</p> <p>14 Résultats</p> <p>141 Résultats reportés</p> <p>1411 Résultats reportés en instance d'affectation</p> <p>1412 Résultats reportés (affectés)</p> <p>142 Résultat de l'exercice</p> <p>18 Provisions</p> <p>182 Provisions pour impôts</p> <p>183 Provisions pour impôts différés</p> <p>188 Autres provisions</p> <p>1881 Provisions d'exploitation</p> <p>1882 Provisions financières</p> <p>19 Emprunts obligataires et dettes envers les établissements de crédit</p> <p>193 Emprunts obligataires</p> <p>1931 - dont la durée résiduelle ≤ 1 an</p> <p>1932 - dont la durée résiduelle > 1 an</p> <p>194 Dettes envers des établissements de crédit</p> <p>1941 - dont la durée résiduelle ≤ 1 an</p> <p>1942 - dont la durée résiduelle > 1 an</p>	<p>CLASSE 2</p> <p>COMPTES DE FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET D'ACTIFS IMMOBILISÉS</p> <p>20 Frais d'établissement et frais assimilés</p> <p>201 Frais de constitution et de premier établissement</p> <p>203 Frais d'augmentation de capital et opérations diverses</p> <p>204 Frais d'émission d'emprunts</p> <p>21 Immobilisations incorporelles</p> <p>211 Frais de développement</p> <p>212 Concessions, brevets, licences, marques ainsi que droits et valeurs similaires</p> <p>2121 - acquis à titre onéreux</p> <p>21211 Concessions</p> <p>21212 Brevets</p> <p>21213 Licences informatiques</p> <p>21214 Marques et franchises</p> <p>213 Fonds de commerce acquis à titre onéreux</p> <p>22 Immobilisations corporelles</p> <p>221 Terrains, aménagements et constructions</p> <p>2211 Terrains</p> <p>22111 Terrains au Luxembourg</p> <p>221111 Terrains bâtis</p> <p>221118 Autres terrains</p> <p>2213 Constructions / Bâtiments</p> <p>22131 Constructions / Bâtiments au Luxembourg</p> <p>221311 Constructions / Bâtiments résidentiels</p> <p>221312 Constructions / Bâtiments non résidentiels</p> <p>221313 Constructions / Bâtiments à usage mixte</p> <p>222 Installations techniques et machines</p> <p>2221 Installations techniques</p> <p>2222 Machines</p> <p>223 Autres installations, outillage et mobilier</p> <p>2231 Équipement de transport et de manutention</p> <p>2232 Véhicules de transport</p> <p>2233 Outillage</p> <p>2234 Mobilier</p> <p>2235 Matériel informatique</p> <p>2238 Autres installations</p> <p>23 Immobilisations financières</p> <p>231 Parts dans des entreprises liées</p> <p>232 Créances sur des entreprises liées</p> <p>233 Participations</p> <p>234 Créances sur des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation</p>	<p>235 Titres ayant le caractère d'immobilisations</p> <p>2351 Titres immobilisés (droit de propriété)</p> <p>23511 Actions ou parts sociales</p> <p>235111 Actions cotées</p> <p>235112 Actions non cotées</p> <p>2352 Titres immobilisés (droit de créance)</p> <p>23521 Obligations</p> <p>2353 Parts d'OPC</p> <p>236 Prêts, dépôts et créances immobilisées</p> <p>2361 Prêts</p> <p>2362 Dépôts et cautionnements versés</p> <p>2363 Créances immobilisées</p>
	<p>Le plan comptable normalisé luxembourgeois en version abrégée se base sur le <i>Règlement grand-ducal du 12 septembre 2019 déterminant le contenu du plan comptable normalisé visé à l'article 12 du Code de commerce.</i></p>			

CLASSE 3 COMPTES DE STOCKS ET D'EN-COURS	CLASSE 4 COMPTES DE TIERS	46 Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale	CLASSE 5 COMPTES FINANCIERS
30 Stocks de matières premières et consommables	40 Créances résultant de ventes et prestations de services	461 Dettes fiscales	50 Valeurs mobilières
301 Stocks de matières premières	401 Créances résultant de ventes et prestations de services dont la durée résiduelle ≤ 1 an	4611 Administrations communales	501 Parts dans des entreprises liées
303 Stocks de matières et fournitures consommables	4011 Clients	4612 Administration des Contributions Directs (ACD)	503 Parts dans des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation
304 Stocks d'emballages	4013 Clients douteux ou litigieux	46121 Impôt sur le revenu des collectivités (IRC)	508 Autres valeurs mobilières
31 Stocks de produits en cours de fabrication et commandes en cours	4014 Clients - Factures à établir	461211 IRC - dette estimée	5081 Actions - titres cotés
311 Stocks de produits en cours de fabrication	4015 Clients créditeurs	461212 IRC - dette fiscale à payer	5084 Obligations - titres cotés
312 Commandes en cours - produits	4019 Corrections de valeur	46122 Impôt commercial communal (ICC)	5088 Autres valeurs mobilières diverses
313 Commandes en cours - prestations de services	42 Autres créances	461221 ICC - dette estimée	51 Avoirs en banque, en compte de chèques postaux, chèques et encaisse
32 Stocks de produits	421 Autres créances dont la durée résiduelle ≤ 1 an	461222 ICC - dette fiscale à payer	513 Banques et comptes de chèques postaux (CCP)
321 Stocks de produits finis	4211 Personnel - Avances et acomptes	46123 Impôt sur la fortune (IF)	5131 Banques et CCP: avois
322 Stocks de produits intermédiaires	4214 Administration des Contributions Directes (ACD)	461231 IF - dette estimée	5132 Banques et CCP: découverts
36 Stocks de marchandises et d'autres biens destinés à la vente	42111 Avances et acomptes	461232 IF - dette fiscale à payer	516 Caisse
361 Stocks de marchandises	4214 Administration des Contributions Directes (ACD)	46124 Retenue d'impôt sur traitements et salaires (RTS)	517 Virements internes
362 Stocks de terrains destinés à la vente	42141 Impôt sur le revenu des collectivités (IRC)	46125 Retenue d'impôt sur revenus de capitaux mobiliers	5171 Virements internes: solde débiteur
3621 Stocks de terrains au Luxembourg	42142 Impôt commercial communal (ICC)	46125 Administration des Douanes et Accises (ADA)	5172 Virements internes: solde créditeur
363 Stocks d'immeubles destinés à la vente	42143 Impôt sur la fortune (IF)	4614 Administration de l'Enregistrement, des Domaines et de la TVA (AED)	518 Autres avoirs
3631 Stocks d'immeubles au Luxembourg	42144 Retenue d'impôt sur traitements et salaires (RTS)	46141 Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	
37 Acomptes versés sur stocks	42145 Retenue d'impôt sur revenus de capitaux mobiliers	461411 TVA en aval	
	4215 Administration des Douanes et Accises (ADA)	461412 TVA à payer	
	4216 Administration de l'Enregistrement, des Domaines et de la TVA (AED)	461413 TVA acomptes reçus	
	42161 Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	46142 Impôts indirects	
	421611 TVA en amont	461421 Droits d'enregistrement	
	421612 TVA à recevoir	461422 Taxe d'abonnement	
	421613 TVA acomptes versés	462 Dettes au titre de la sécurité sociale et autres organismes	
	42162 Impôts indirects	4621 Centre Commun de Sécurité Sociale (CCSS)	
	421621 Droits d'enregistrement	47 Autres dettes	
	421622 Taxe d'abonnement	471 Autres dettes dont la durée résiduelle ≤ 1 an	
	4217 Créances sur la sécurité sociale et autres organismes sociaux	4711 Dépôts et cautionnements reçus	
	42171 Centre Commun de Sécurité Sociale (CCSS)	4712 Dettes envers associés et actionnaires	
	43 Acomptes reçus sur commandes	4714 Dettes envers le personnel	
	431 Acomptes reçus dont la durée résiduelle ≤ 1 an	4716 Emprunts et dettes assimilées	
	4311 Acomptes reçus sur commandes	47161 Autres emprunts	
	44 Dettes sur achats et prestations de services représentées par des effets de commerce	47162 Dettes de leasing	
	441 Dettes sur achats et prestations de services	4728 Autres dettes diverses	
	4412 - dont la durée résiduelle ≤ 1 an	48 Comptes de régularisation	
	44111 Fournisseurs	481 Charges à reporter (sur un ou plusieurs exercices)	
	44112 Fournisseurs - Factures non parvenues	482 Produits à reporter (sur un ou plusieurs exercices)	
	44113 Fournisseurs débiteurs	484 Comptes transitoires ou d'attente - Actif	
		485 Comptes transitoires ou d'attente - Passif	

6558 Intérêts sur autres emprunts et dettes	CLASSE 7 COMPTES DE PRODUITS	7331 RCV sur terrains, aménagements et constructions	75 Produits financiers
65582 Intérêts sur autres emprunts et dettes - autres		73311 RCV sur terrains	751 Reprises de corrections de valeur (RCV) sur immobilisations financières
656 Pertes de change		73313 RCV sur constructions / bâtiments	7511 RCV sur immobilisations financières
6562 Pertes de change - autres		7332 RCV sur installations techniques et machines	75111 RCV sur parts dans des entreprises liées
658 Autres charges financières		7333 RCV sur autres installations, outillage et mobilier (y compris matériel roulant)	75113 RCV sur participations
6582 Autres charges financières - autres		734 RCV sur stocks	75115 RCV sur titres ayant le caractère d'immobilisations
67 Impôts sur le résultat		7341 RCV sur stocks de matières premières et consommables	752 Revenus et plus-values de cession d'immobilisations financières
671 Impôt sur le revenu des collectivités (IRC)		7342 RCV sur stocks de produits en cours de fabrication et commandes en cours	7521 Revenus des immobilisations financières
6711 IRC - exercice courant		7343 RCV sur stocks de produits	75211 Parts dans des entreprises liées
6712 IRC - exercices antérieurs		7344 RCV sur stocks de marchandises et autres biens destinés à la revente	75212 Participations
672 Impôt commercial communal (ICC)	735 RCV sur créances de l'actif circulant	75215 Titres ayant le caractère d'immobilisations	
6721 ICC - exercice courant	7351 RCV sur créances résultant de ventes et prestations de services	75216 Prêts, dépôts et créances immobilisés	
6722 ICC - exercices antérieurs	7353 RCV sur autres créances	7522 Plus-values de cession d'immobilisations financières	
68 Autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus	74 Autres produits d'exploitation	75221 Parts dans des entreprises liées	
681 Impôt sur la fortune (IF)	741 Redevances, perçues à titre accessoire, pour concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	752211 Valeur comptable de parts cédées dans des entreprises liées	
6811 IF - exercice courant	7411 Concessions	752212 Produits de cession de parts dans des entreprises liées	
6812 IF - exercices antérieurs	7412 Brevets	75223 Participations	
682 Taxe d'abonnement	7413 Licences informatiques	752231 Valeur comptable de participations	
	7414 Marques et franchises	752232 Produits de cession de participations	
	742 Revenus de location à titre accessoire	75225 Titres ayant le caractère d'immobilisations	
	7421 Revenu de location immobilière	752251 Valeur comptable de titres cédés ayant le caractère d'immobilisations	
	7422 Revenus de location mobilière	752252 Produits de cession de titres ayant le caractère d'immobilisations	
	744 Plus-values de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	753 Reprises de corrections de valeur (RCV) sur valeurs mobilières	
	7441 Plus-values de cession d'immobilisations incorporelles	7531 RCV sur valeurs mobilières	
	74411 Valeur comptable d'immobilisations incorporelles cédées	75311 RCV sur parts dans des entreprises liées	
	74412 Produits de cession d'immobilisations incorporelles	75318 RCV sur autres valeurs mobilières	
	7442 Plus-values de cession d'immobilisations corporelles	754 Plus-values de cession de créances de l'actif et de valeurs mobilières	
	74421 Valeur comptable d'immobilisations corporelles cédées	7542 Plus-values de cession de valeurs mobilières	
	74422 Produits de cession d'immobilisations corporelles	75421 Parts dans des entreprises liées	
	745 Subventions d'exploitation	75428 Autres valeurs mobilières	
	7451 Subventions sur produits	755 Autres intérêts de l'actif circulant et escomptes	
	7452 Bonifications d'intérêts	7552 Intérêts bancaires et assimilés	
	7453 Indemnités compensatoires	75521 Intérêts sur comptes bancaires	
	7454 Subventions destinées à promouvoir l'emploi	7556 Escomptes obtenus	
	7458 Autres subventions	75562 Escomptes obtenus - autres	
	748 Autres produits d'exploitation divers	756 Gains de change	
	7481 Indemnités d'assurance	7562 Gains de change - autres	
	7488 Produits d'exploitation divers	758 Autres produits financiers	
	749 Reprises de provisions	7582 Autres produits financiers - autres	
	7491 Reprises de provisions pour impôts	77 Régularisations d'impôts sur le résultat	
	7492 Reprises de provisions d'exploitation	771 Régularisations d'impôts sur le revenu des collectivités (IRC)	
		772 Régularisations d'impôts commercial communal (ICC)	
		78 Régularisations d'autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus	
		781 Régularisations d'impôt sur la fortune (IF)	